

## Séance ordinaire du 13 août 2024

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 13 août 2024, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Julie Demers  
District # 2 Madame Lynda Pépin  
District # 3 Monsieur Jean Junior Binette  
District # 4 Monsieur Marc-André Vallières  
District # 5 Madame Catherine De Blois

Absent : District # 6 Madame Nathalie Charbonneau

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Dominic Boucher Paquette.

Mme Kim Leclerc, directrice générale, Greffière et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

### **2024-08-180 Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par Madame Julie Demers,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les points suivants soient ajoutés :

- 7.1 Autorisation d'apporter les correctifs nécessaires au rapport d'inspection pour l'aréna
- 7.2 Autorisation d'apporter les correctifs nécessaires au rapport d'inspection fait par la mutuelle de prévention sur les bâtiments municipaux
- 7.3 Excuse

QUE la section "affaires diverses" reste ouverte.

Demande du maire de faire une pause d'environ 15 minutes afin de déplacer la séance du conseil dans la grande salle puisque celle-ci n'était pas assez grande pour bien accueillir l'ensemble des citoyens qui se sont présentés. Il est 19h32.

19h44 le maire reprend la séance

### **2024-08-181 Adoption du procès-verbal du 9 juillet 2024**

---

Il est proposé par Monsieur Jean Junior Binette,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le procès-verbal du 9 juillet 2024 soit adopté et signé tel que présenté.

**Confirmation du Programme d'aide à la  
voirie locale, volets projets particuliers  
d'amélioration circonscription électorale –  
PPA-EC – Subvention du Député**

---

Le conseil a reçu la confirmation d'une aide financière à la voirie locale -subvention du Député d'un montant de 15 000\$ applicable dans le 1<sup>er</sup> rang.

**Confirmation Programme d'aide à la voirie  
locale, volet projets particuliers  
d'amélioration circonscription électorale -  
Nouvelle programmation de la PPA-ES -  
Ministre**

---

Le conseil a reçu la confirmation d'une aide financière à la voirie locale -subvention du Ministre pour un montant de 10 000\$ applicable dans le deuxième rang

**Dépôt des listes**

---

La directrice générale a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 11 juillet 2024 au 8 août 2024, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. La directrice générale & greffière-trésorière a remis aux membres du conseil un résumé des salaires versés du 1er au 31 juillet 2024 est également déposé.

**2024-08-182 Comptes du mois**

---

Il est proposé par Madame Julie Demers,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par la directrice en date du 8 août 2024 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #202400374 à 202400419 sont émis.

Le maire quitte la réunion à 19h48 pour le point sur la demande du Marché de Noël et demande à Mme Julie Demers, mairesse suppléante de prendre la présidence le temps de faire le point.

**2024-08-183 Demande de prêts de locaux – Marché de Noël**

---

ATTENDU QUE les responsables du Marché de Noël ont déposé une demande auprès du conseil municipal afin d'obtenir gratuitement les locaux (gymnase, salle multifonctionnelle, bibliothèque, ainsi que les tables et chaises du centre communautaire) pour la tenue de leur activité ;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise le Marché de Noël à utiliser les locaux énumérés gratuitement pour la tenue de l'activité.

19h49 le maire reprend la présidence de la réunion

**2024-08-184                    Demande d'ajout d'un chemin pour le  
contrat de déneigement Chemin du Mélèze**

---

ATTENDU QUE la municipalité a reçu le nombre de requêtes nécessaire pour le déneigement du chemin du Mélèze sur une longueur de 978 mètres.

Il est proposé par Monsieur Jean Junior Binette,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise le du déneigement du chemin du Mélèze conditionnellement à ce que le Domaine des Appalaches Inc. effectue les travaux nécessaires afin de rendre le chemin conforme.

**2024-08-185                    Nomination d'un représentant culturel**

---

ATTENDU QU'UN comité consultatif culturel a été formé et approuvé lors de la séance du conseil des maires du 20 septembre 2023 (résol 2023-163);

ATTENDU QUE ce comité s'est réuni le 25 mars 2024 et s'est penché, entre autres, sur les actions à mettre en œuvre à court terme pour favoriser une plus grande concertation des municipalités et de la MRC en matière de culture ;

ATTENDU QUE le comité a constaté la nécessité d'avoir dans chaque municipalité, un agent de liaison afin d'être le répondant de l'agent de développement culturel de la MRC ;

ATTENDU QUE la direction générale de chaque municipalité devra faire systématiquement partie des échanges de correspondance entre le représentant et l'agent de la MRC, afin de maintenir le lien avec la municipalité, quel que soit la qualité de la personne nommée;

Il est proposé par Madame Catherine De Blois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents;

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois délègue l'ensemble du conseil pour être l'agent de liaison afin d'être le répondant de l'agent de développement culturel de la MRC;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC du Granit.

**2024-08-186                    Mandat réaménagement des bureaux  
municipaux**

---

ATTENDU QUE la municipalité a lancé un appel d'offres pour le réaménagement des bureaux municipaux ;

ATTENDU QUE nous avons reçu 2 soumissions soit : Construction et Rénovation Marcel Goyette Inc et Construction Dacéli ;

ATTENU QUE le résultat des soumissions sont les suivants :

- ◆ Construction Dacéli -235 400.00\$ avant taxes;
- ◆ Construction et rénovation Marcel Goyette Inc. –
  - déposée 199 664.97\$ avant taxes
  - Soumission corrigée – 199 204.88\$ avant taxes

Il est proposé par Madame Lynda Pépin,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil mandate la compagnie Constructions et rénovations Marcel Goyette Inc.  
à effectuer les travaux au montant de \$199 204.88\$ avec taxes

**2024-08-187                    Album du 100<sup>e</sup> anniversaire de la  
Municipalité à donner**

---

ATTENDU QUE la municipalité a en sa possession plusieurs exemplaires de l'album  
du 100<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité;

ATTENDU QUE le conseil souhaite s'en départir;

Il est proposé par Madame Julie Demers,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil offre aux citoyens qui le désirent un exemplaire gratuitement.

**Adoption du règlement 512-2024  
remplaçant le règlement sur le code  
d'éthique et de déontologie des élus  
municipaux**

---

Reporté

**2024-08-188                    Ajustement de salaire – Johnny Lamarche**

---

Il est proposé par Monsieur Jean Junior Binette,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents à :

QUE le conseil autorise l'ajustement de salaire de M. Lamarche comme discuté en table  
de travail.

**2024-08-189                    Autorisation d'effectuer des travaux de  
creusage fossés chemin de la Montagne et le  
Premier Rang**

---

ATTENDU QUE des travaux de creusage de fossés sont prévus au chemin de la Montagne  
ainsi qu'au Premier Rang ;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil mandate la compagnie Lafontaine & fils au coût d'environ 7 800.00\$  
avant taxes pour effectuer les travaux de creusages.

**2024-08-190            Autorisation des travaux de rechargement dans le chemin de la Montagne**

---

ATTENDU QUE des travaux de rechargements sont prévus au chemin de la Montagne ;

Il est proposé par Madame Lynda Pépin,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil mandate la compagnie Lafontaine & fils à effectuer les travaux de rechargement au chemin de la Montagne au coût d'environ 14 000.00\$ avant taxes.

**2024-08-191            Réserve de sable – saison hivernale 2024-2025**

---

ATTENDU QUE la municipalité a demandé un prix pour 1 500 tonnes auprès de deux soumissionnaires pour la réserve de sable pour l'hiver 2024-2025;

Il est proposé par Monsieur Jean Junior Binette,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la soumission de Service Forestier Stéphane Blais soit acceptée au montant de 9,50\$ la tonne.

**2024-08-192            Achat de Sel pour la réserve de Sable 2024-2025**

---

ATTENDU QUE le conseil prépare saison hivernale 2024-2025;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise le responsable des travaux publics de faire la commande de 2 voyages d'environ 36 tonnes de sel auprès du ministère des Transports. Le prix unitaire est de 104.36\$ avant taxes. Les sommes de sel commandées sont déduites du montant reçu du ministère des Transports lors des tranches de remboursement.

**Adoption du Règlement 511-2024 relatif à la construction et la municipalisation des chemins**

---

Reporté

**Dépôt du rapport incendie mensuel**

---

Le directeur incendie a remis aux membres du conseil un résumé des interventions du mois de juillet 2024.

**2024-08-193            Autorisation d'apporter les correctifs nécessaires au rapport d'inspection pour l'aréna**

---

Il est proposé par Madame Julie Demers,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise la correction des non-conformités demandées dans le rapport transmis par la MRC au niveau de la prévention incendie à l'aréna.

**2024-08-194      Autorisation d'apporter les correctifs  
nécessaires au rapport d'inspection fait par  
la mutuelle de prévention sur les bâtiments  
municipaux**

---

Il est proposé par Madame Lynda Pépin,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise la correction des non-conformités demandées dans le rapport transmis par la mutuelle de prévention sur les bâtiments municipaux.

**Excuse**

---

- La conseillère Madame Lynda Pépin, en réunion du conseil, exprime ses excuses auprès des employés concernés lors de l'événement qu'il y eut en janvier 2024. La directrice transmettra ses excuses.

**Période de questions**

---

Le maire et les élus répondent aux questions du public.

**2024-08-195      Levée de la séance**

---

Il est proposé par Madame Julie Demers,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 20h48.

---

M. Dominic Boucher-Paquette  
Maire

---

Kim Leclerc  
Directrice générale &  
Greffière-trésorière